



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires
du 1^{er} au 13 août 2023

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

Golfech : Fuites dans l'environnement

Quand le refroidissement participe au réchauffement

Le 01/08/2023

La centrale nucléaire de Golfech (Occitanie) a déclaré avoir dépassé le seuil annuel limite de fuites de liquides de refroidissement. Ces liquides, très prisés par les centrales d'EDF, se transforment en puissants gaz à effet de serre une fois à l'air libre.

[Lire notre article en ligne](#)

Chinon : Erreurs et lenteur de réaction

Quand EDF gère mal ce qui lui permet de contrôler la réaction nucléaire qu'il vient de lancer

Le 01/08/2023

Fin juillet 2023, le réacteur 3 de la centrale de Chinon (Centre - Val de Loire) est en phase de redémarrage. À cette étape le bore, qui permet de maîtriser la réaction nucléaire, doit être finement dosé. Mais une erreur de configuration des circuits et un manque de surveillance d'EDF ont généré un incident.

[Lire notre article en ligne](#)

Blayais : Séisme et incendie : les systèmes de 2 réacteurs n'étaient pas protégés

Quand les caissons de protection ne protègent pas (et que EDF prend son temps)

Le 04/08/2023

L'affaire a émergée en 2022 et concernait le réacteur 1 de la centrale du Blayais (Nouvelle Aquitaine). Les vérifications d'EDF prenant du temps, l'industriel a complété depuis ses déclarations. Le réacteur 3 est aussi concerné, mais il n'est pas encore réparé.

[Lire notre article en ligne](#)

Saint-Laurent : Une travailleuse contaminée dans les vestiaires

Quand les poussières radioactives se promènent

Le 01/08/2023

Une travailleuse, prestataire d'EDF, gardienne du vestiaire d'une zone nucléaire à la centrale de Saint-Laurent (Loir-et-Cher), a été contaminée. Elle n'est pourtant pas allée au cœur du réacteur. De quoi questionner sérieusement la "propreté radiologique" du bâtiment.

[Lire notre article en ligne](#)

Bugey : Arrêt en urgence d'un réacteur nucléaire et autres péripéties

Quand EDF ne sait pas pourquoi son réacteur ne fonctionne pas

Le 02/08/2023

Mercredi 2 août 2023 en fin d'après-midi, le réacteur 4 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) s'est arrêté en urgence. Sans que EDF ne sache pourquoi. Un nouvel incident qui survient 3 jours après un incendie sur ce même réacteur.

[Lire notre article en ligne](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Flamanville : Pollution répétée de l'eau aux hydrocarbures

EDF se tait pendant des semaines et passe sous silence les causes de cette pollution

Le 02/08/2023

À plusieurs reprises au cours du mois de juin 2023, les concentrations en hydrocarbures mesurées dans les rejets liquides de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) ont très largement dépassé la limite maximale autorisée. Ce n'est que le 2 août que EDF a informé le public.

[Lire notre article en ligne](#)

La Hague : Fuite d'acide, le personnel évacué

Dégagements toxiques, 3 employé-es hospitalisé-es

Le 07/08/2023

Lundi 7 août 2023, une fuite d'acide est survenue dans une usine Framatome sur le site nucléaire de La Hague (Normandie). Le personnel a été évacué en raison de la dangerosité des vapeurs. Trois salarié-es ont été transporté-es à l'hôpital.

[Lire notre article en ligne](#)

Cruas : Fuite de carburant

Malgré des constats répétés, EDF met des semaines à agir

Le 07/08/2023

Les faits montrent bien à quel point EDF se soucie de l'environnement. À plusieurs reprises à la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche), des fuites de carburant d'un groupe électrogène ont été repérées. Mais EDF mettra plusieurs semaines à s'en occuper.

[Lire notre article en ligne](#)

Flamanville : [Evènements significatifs - juillet 2023 \(niveau 0\)](#)

Publié le 02/08/2023

1 évènement significatif sûreté (...)

4 évènements significatifs radioprotection (...)

Golfech : [Les événements significatifs déclarés à l'ASN en juillet 2023 \(niveau 0\)](#)

Publié le 01/08/2023

Sûreté : 1 Événement déclaré le 20 juillet (niveau INES 0) - Défaut d'assurance qualité (...)

Radioprotection : 1- Événement déclaré le 20 juillet (niveau INES 0) - Défaut de balisage « zone orange » (...)

Paluel : [Evénements significatifs déclarés en juillet 2023 \(niveau 0\)](#)

Publié le 02/08/2023

4 Événement significatif du domaine sûreté concernant la centrale nucléaire de Paluel, déclarés au niveau 0 sous l'échelle INES en juillet 2023. (...)

Saint-Laurent : [Les événements déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire en juillet 2023 \(niveau 0\)](#)

Publié le 08/08/2023

1 évènement significatif lié au domaine de la sûreté a été déclaré en juillet 2023 par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

(...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'ASN

[Construction du bâtiment de gestion des situations d'urgence sur le site CEA de Cadarache : l'ASN modifie la prescription technique CEA-CAD-ND15 de la décision n° 2015-DC-0479 du 8 janvier 2015](#)

Publié le 01/08/2023

Après l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon, survenu le 11 mars 2011, l'ASN a demandé aux exploitants d'installations nucléaires de réaliser des évaluations complémentaires de sûreté (ECS) prenant en compte des niveaux d'agressions naturelles extrêmes, allant au-delà de ceux pris en compte à la conception des installations[1].

Dans ce cadre, l'ASN a prescrit le 8 janvier 2015 au CEA la mise en place d'un « noyau dur » [2] de dispositions matérielles et organisationnelles renforcées. En particulier, la prescription [CEA-CAD-ND15] de la décision n° 2015-DC-0479 du 8 janvier 2015 prévoit la construction et la mise en service de nouveaux bâtiments robustes de gestion des situations d'urgence sur le site de Cadarache. L'échéance de cette prescription, correspondant à la disponibilité de locaux opérationnels pour la gestion des situations d'urgence, était initialement fixée au 30 septembre 2018 ; elle a été reportée une première fois au 1er octobre 2023, à la demande du CEA.

A la suite de nouveaux retards, le CEA a demandé un nouveau report de l'échéance au 31 décembre 2027, et a également demandé que la prescription soit modifiée de manière à ne plus imposer que les locaux de gestion des situations d'urgence soient situés dans le périmètre d'une installation nucléaire de base (INB) du centre CEA de Cadarache.

(...)

[Contrôle de la construction du réacteur EPR de Flamanville : les actions marquantes de l'ASN en 2022 et début 2023](#)

Publié le 02/08/2023

L'ASN a poursuivi en 2022 et au premier semestre 2023 ses actions de contrôle de la construction du réacteur EPR de Flamanville. Elle a été particulièrement vigilante au traitement des écarts détectés sur les soudures des circuits primaire et secondaires principaux ainsi que sur le bon fonctionnement de la fonction filtration du système d'injection de sécurité (RIS). Elle a poursuivi son examen des essais de démarrage de l'installation ainsi que l'instruction du bon fonctionnement des soupapes de protection du circuit primaire. De plus, l'ASN a lancé en 2022 un programme de contrôle de l'achèvement de l'installation et poursuit son évaluation de la revue de qualité des matériels menée par EDF et de la préparation à l'exploitation. L'ASN, par la décision du 5 mai 2023, a autorisé l'utilisation du couvercle de la cuve du réacteur EPR de Flamanville jusqu'au premier arrêt pour rechargement du réacteur. Par ailleurs, du 5 juin au 15 septembre 2023, l'ASN met à la disposition du public l'ensemble du dossier associé à la demande de mise en service du réacteur EPR transmis par EDF. Au cours de cette période, le public est invité à faire part de ses observations sur le site Internet de l'ASN.

(...)

[L'ASN encadre la poursuite de fonctionnement du réacteur 1 de la centrale nucléaire du Tricastin à l'issue de son quatrième réexamen périodique](#)

Publié le 10/08/2023

L'ASN a adopté le 29 juin 2023 une décision qui fixe les prescriptions encadrant la poursuite de fonctionnement du réacteur 1 de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme). Ce réacteur est le premier réacteur du parc nucléaire français sur lequel l'ASN prend position à l'issue de son quatrième réexamen périodique, soit après environ 40 années de fonctionnement.

Le code de l'environnement impose que l'exploitant d'une installation nucléaire de base réalise tous les dix ans un réexamen périodique de son installation, à l'issue duquel l'ASN prend position sur les conditions de la poursuite du fonctionnement de l'installation.

En 2021, l'ASN avait pris position sur la phase générique du quatrième réexamen périodique des réacteurs de 900 MWe, qui portait sur les points communs à tous ces réacteurs. L'ASN avait considéré



Réseau Sortir du nucléaire

que l'ensemble des dispositions prévues par EDF et celles qu'elle avait prescrites ouvraient la perspective d'une poursuite de fonctionnement de ces réacteurs pour les dix ans qui suivent leur quatrième réexamen périodique.

Pour le réexamen périodique du réacteur 1 de la centrale du Tricastin, EDF a pris en compte les spécificités de ce réacteur, celles de son site d'implantation ainsi que les résultats des contrôles réalisés, notamment lors de la visite décennale du réacteur en 2019.

Les améliorations de sûreté prévues par EDF dans le cadre de ce réexamen ont fait l'objet d'une enquête publique du 13 janvier 2022 au 14 février 2022, qui s'est conclue par un avis favorable de la commission d'enquête.

L'ASN considère que les conclusions du quatrième réexamen périodique du réacteur, les actions prévues par EDF et celles prises en réponse à la décision de l'ASN sur la phase générique du réexamen permettent d'atteindre les objectifs fixés pour ce réexamen périodique.

Dans sa décision, l'ASN encadre la poursuite de fonctionnement du réacteur 1 de la centrale nucléaire du Tricastin par des prescriptions complémentaires portant sur le niveau de l'aléa sismique et les situations de canicule que l'exploitant retient dans la démonstration de sûreté.

[Valeurs limites de rejet dans l'environnement et prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 155 \(Orano\)](#)

Publié le 10/08/2023

L'ASN met à jour l'encadrement des rejets radioactifs et présentant des risques chimiques de l'installation nucléaire de base (INB) 155, implantée sur le site du Tricastin, sur le territoire de la commune de Pierrelatte (Drôme) et exploitée par Orano Chimie-Enrichissement.

(...)

Sur le fond, les décisions intègrent des prescriptions tenant compte des meilleures techniques disponibles ainsi que du retour d'expérience disponible pour l'installation. Les décisions ont été établies de manière cohérente avec les décisions analogues en vigueur ou en cours de mise à jour des autres INB ou ICPE de la plateforme Orano du Tricastin (INB 176, INB 138, et les installations dans le périmètre de l'INB 105) et des prescriptions applicables non spécifiques aux centrales nucléaires et la décision « modalités parc » [Décision n° 2017-DC-0588].

Concernant les rejets gazeux, les valeurs limites de rejet existantes sont significativement diminuées, et complétées. Pour certains paramètres non encadrés jusqu'alors, une limite en concentration a été ajoutée. La surveillance associée est adaptée en conséquence.

La surveillance spécifique du carbone-14 et du tritium a été adaptée afin d'être maintenue uniquement par mois glissant, lorsque sont réalisées des opérations susceptibles d'engendrer ces rejets.

Concernant les effluents liquides, les valeurs de transfert de ces effluents ont également été revues nettement à la baisse et sont en adéquation avec les émissions réelles de l'installation. Des paramètres chimiques ont été ajoutés, sur la base de l'article 32 de l'arrêté du 2 février 1998. La surveillance associée est adaptée en conséquence.

Concernant la surveillance de l'environnement, les projets de décisions complètent la surveillance existante et adaptent le seuil d'investigation en bêta global sur les mesures quotidiennes effectuées sur les retombées atmosphériques, conformément à la décision n° 2013-DC-0360 du 16 juillet 2013. (...)

Les actus d'EDF

Blayais :

[Des essais soupapes dimanche 6 aout 2023 occasionnant du bruit aux alentours du site](#)

Publié le 05/08/2023

Dimanche 6 aout matin à partir de 8h00, les techniciens de la centrale nucléaire du Blayais procéderont à des essais de matériel sur l'unité de production n°4.



Réseau Sortir du nucléaire

Ces essais portent sur une soupape du circuit secondaire, située hors zone nucléaire. L'ouverture de cette soupape conduit à l'émission de panaches de vapeur d'eau non radioactive et occasionne des bruits pouvant être entendus aux alentours du site.

Bugey :

[Nettoyage Préventif des Générateurs de Vapeur de l'unité de production n°2](#)

Publié le 04/08/2023

Dans le cadre de la visite partielle de l'unité de production n°2, le Nettoyage Préventif des Générateurs de Vapeur (NPGV) débutera à compter du 7 août.

Cette activité, réalisée sur la partie secondaire des générateurs de vapeur, se déroulera durant une dizaine de jours et pourra engendrer des nuisances sonores ou olfactives susceptibles d'être perçues par les habitants des communes situées à proximité de la centrale.

Cattenom :

[Maintenance du réacteur n°1 : le cœur du réacteur est rechargé](#)

Publié le 08/08/2023

L'arrêt pour maintenance programmée de l'unité de production n°1 touche bientôt à sa fin. Cet arrêt a permis, conformément à la stratégie d'EDF, de procéder au **remplacement préventif complet des tuyauteries du circuit d'injection de sécurité** du réacteur et d'effectuer des opérations de maintenance telles que le remplacement des mécanismes de commande des grappes du réacteur ou encore le nettoyage du condenseur en salle des machines.

Nos équipes de logistique organisées en 3x8 ont procédé au rechargement des 193 assemblages du combustible dans la cuve du réacteur du 6 au 8 août 2023. Le rechargement du combustible est une étape cruciale de la maintenance d'un réacteur pour laquelle précision et minutie sont les maîtres-mots, il s'agit de la dernière étape avant d'engager les activités de redémarrage du réacteur.

(...)

Civaux :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 03/08/2023

[Registre rejets radioactifs juin 2023](#)

[Registre rejets chimiques juin 2023](#)

Flamanville :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 10/08/2023

[Registre rejets radioactifs juillet 2023](#)

[Registre rejets chimiques juillet 2023](#)

Golfech :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 04/08/2023

[Registre rejets chimiques - juin](#)

[Registre rejets radioactifs - juin](#)

Nogent :

[Contrôle mensuels des rejets - Nogent](#)

Publié le 09/08/2023

[Registres radiochimiques 2023](#)

[Registres chimiques juillet 2023](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Paluel :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 01/08/2023

[Registre rejets radioactifs juin 2023](#)

[Registre rejets chimiques juin 2023](#)

Penly :

[Contrôles mensuels des rejets - Penly](#)

Publié le 10/08/2023

[Registre des rejets chimiques de juillet 2023](#)

[Registre des rejets radioactifs de juillet 2023](#)

Saint-Alban :

[Produire en période estivale : une préparation anticipée et une vigilance quotidienne](#)

Publié le 01/08/2023

Alors que les activités de maintenance se terminent progressivement sur l'unité n°1 dans le cadre de sa visite partielle, l'unité n°2, quant à elle, fonctionne à pleine puissance, à la disposition du réseau électrique. Le passage en période estivale, comme en période hivernale, se prépare plusieurs mois en amont. L'objectif étant de préserver les matériels pour faire face à des conditions climatiques plus contraignantes afin de garantir les performances de production et de sûreté.

(...)

Indépendamment de la surveillance de la température des locaux et des matériels, un suivi renforcé du débit et de la température du Rhône est réalisé, afin de respecter la réglementation applicable aux rejets thermiques. Durant la période estivale, un écart maximum de 3°C (en moyenne sur 24 h) entre l'amont et l'aval et une température aval après rejet de 28°C maximum (en moyenne sur 24h) doivent être respectés. Si ces conditions ne sont pas réunies (*), la réglementation peut conduire la centrale à baisser sa production, voire mettre à l'arrêt ponctuellement une de ses deux unités de production.

(...)

(*) si l'équilibre entre la production et la consommation électrique et/ou la sûreté du réseau électrique nécessitent le maintien de la production, la température en aval après rejet peut être amenée à 29°C, sur demande du gestionnaire du réseau électrique (RTE) et dans le respect de notre autorisation de rejet qui intègre cette disposition. Dans tous les cas, l'écart de température entre l'amont et l'aval ne doit jamais excéder 3°C.

[Contrôle mensuel des rejets - Saint-Alban](#)

Publié le 07/08/2023

[Registre rejets chimiques - juin 2023](#)

[Registre rejets radioactifs - juin 2023](#)

[La « tournée environnement » : une mission quotidienne à fort enjeu pour les techniciens de la section chimie laboratoire](#)

Publié le 10/08/2023

les équipes du service technique et environnement effectuent chaque matin, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, des prélèvements et analyses de l'air, de l'eau, des sols, des nappes phréatiques..... Plus de 20 000 analyses sont réalisées chaque année.

(...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus d'Orano et Framatome

[Point de situation sur les événements au Niger](#)

03/08/2023

Point de situation au 03/08/2023 - 12h concernant les événements survenus le 26 juillet 2023 au Niger. La direction d'Orano continue de suivre les événements avec la plus grande attention, en lien permanent avec les équipes sur place.

La sécurité de tous nos collaborateurs présents au Niger et de nos sites continue d'être assurée avec une vigilance renforcée.

S'agissant de l'évacuation des ressortissants étrangers, Orano suit les consignes du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères relayées par l'Ambassade de France au Niger. Tous les collaborateurs concernés par cette mesure, et qui le souhaitent, ont pu quitter le territoire nigérien. Les équipes sur place sont mobilisées pour assurer la continuité des activités sur les sites d'Arlit, d'Akokan et au siège à Niamey avec le support des équipes en France.

Le groupe Orano apporte son soutien aux équipes du Niger. Une cellule de soutien psychologique a été mise en place pour les salariés du groupe.

Les actus de l'Andra

[Andra-NUMO : une relation franco-japonaise construite sur la durée](#)

Mardi 8 août 2023

En mars 2023, l'Andra a renouvelé pour cinq ans son accord de coopération avec l'Organisation japonaise de gestion des déchets nucléaires (NUMO). Les deux acteurs poursuivent ainsi leur relation de longue date. En témoignage la visite d'une délégation japonaise sur les installations de l'Agence les 3 et 4 août.

(...)

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

BLAYAIS

[Actualité de l'unité de production n°4 de la centrale du Blayais](#)

Publié le 05/08/2023

Samedi 5 août à 22h30, l'unité de production n°4 a été reconnectée au réseau électrique national. Elle avait été déconnectée samedi 5 août, afin de procéder à une **opération de maintenance sur l'un des équipements du circuit vapeur**, situé en salle des machines (zone non nucléaire de l'installation).

Publié le 06/08/2023

Samedi 5 août à 00h30, l'unité de production n°4 a été déconnectée du réseau électrique national afin de procéder à une opération de maintenance sur l'un des équipements du circuit vapeur, situé en salle des machines (zone non nucléaire de l'installation). Une fois cette opération réalisée, les équipes procéderont au redémarrage de l'unité de production n°4, en toute sûreté.

Les unités n°1, 3 et 4 sont connectées au réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est en arrêt pour maintenance programmée dans le cadre de sa 4ème visite décennale.

CATTENOM

[Actualité de l'unité de production n°2](#)

Publié le 05/08/2023

Dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 août, les équipes de la centrale de Cattenom ont procédé à la **mise à l'arrêt** de l'unité de production n°2.



Réseau Sortir du nucléaire

Cet arrêt, d'une courte durée, est planifié pour réaliser des **opérations de maintenance en salle des machines** (partie non nucléaire des installations).

Les unités de production n°3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique. L'unité de production n°1, quant à elle, est à l'arrêt pour maintenance programmée depuis le 27 mai 2023.

[Actualité de l'unité de production n°3](#)

Publié le 10/08/2023

Déconnexion du réseau électrique de l'unité de production n°3

Le jeudi 10 août 2023, vers 6h du matin, l'unité de production n°3 de la centrale de Cattenom a été déconnectée du réseau électrique à la suite du **déclenchement des mécanismes de protection de la turbine**.

Les équipes d'exploitation de la centrale procèdent actuellement aux contrôles afin d'en préciser la cause et engager les opérations de remontée en puissance du réacteur, en toute sûreté.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations et la sécurité des intervenants.

Mise à jour le 11 août 2023

Reconnexion au réseau électrique de l'unité de production n°3

Jeudi 10 août 2023, à 23h55, l'unité de production n°3 de la centrale de Cattenom a été reconnectée au réseau électrique. Elle avait été déconnectée jeudi 10 août matin vers 6h à la suite du déclenchement des mécanismes de protection de la turbine.

Les investigations menées ont confirmé qu'un **défaut sur la ligne à haute tension permettant d'acheminer l'électricité sur le réseau** en était à l'origine. Les équipes de la centrale ont procédé aux contrôles nécessaires et l'unité de production n°3 alimente à nouveau le réseau électrique.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations et la sécurité des intervenants.

Les unités de production n°2 et n°4 sont également en fonctionnement et l'unité de production n°1 est en arrêt pour maintenance programmée depuis fin mai.

GRAVELINES

[Actualité de l'unité de production N°4](#)

Publié le 9 août

Ce mercredi 09 août 2023 à 20h30, l'unité de production n°4 a été mise à l'arrêt en toute sûreté par nos équipes d'exploitation.

Cette mise à l'arrêt a été effectuée conformément à nos spécifications techniques d'exploitation, afin d'intervenir au niveau du circuit secondaire, en partie non nucléaire de l'installation.

Nos équipes d'exploitation et de maintenance procèdent aux contrôles et interventions qui permettront de redémarrer l'unité de production n°4 dans les meilleurs délais.

Cet arrêt n'a pas d'incidence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement.

Publié le 11/08/2023

L'unité de production n°4 a été reconnectée au réseau d'électricité ce vendredi 11 août 2023 à 5h09.

Elle avait été mise à l'arrêt en toute sûreté le mercredi 09 août 2023, pour permettre à nos équipes d'intervenir et remettre en conformité les spécifications chimiques du circuit secondaire, en partie non nucléaire de l'installation.

L'unité de production n°3 est en fonctionnement ;

L'unité de production n°5 est à l'arrêt pour simple rechargement ;

Les unités de production n°1 et 6 sont à l'arrêt pour visite partielle ;

L'unité de production n°2 est à l'arrêt pour visite décennale.

Flamanville

[Reconnexion de l'unité de production n°2](#)

Publié le 11/08/2023

Ce jeudi 10 août 2023 à 11h30, l'unité de production n°2 a été recouplée au réseau électrique national.



Réseau Sortir du nucléaire

Elle avait été découplée le 25 juillet à la suite d'un dysfonctionnement détecté sur son alternateur, dans la partie non nucléaire des installations.

Les équipes de la centrale ont procédé au diagnostic technique, qui a permis de réparer le dysfonctionnement sur l'alternateur et de redémarrer l'unité en toute sûreté.

PENLY

[Actualité de l'unité de production n°1](#)

Publié le 12/08/2023

Samedi 12 août, les équipes de la centrale ont déconnecté l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Penly du réseau électrique national, afin d'intervenir sur la turbine, située hors de la zone nucléaire.

Une fois les opérations de maintenance réalisées, l'unité sera reconnectée au réseau d'électricité.

La direction du site a informé les pouvoirs publics, l'Autorité de sûreté nucléaire et la Commission locale d'information du nucléaire.

L'unité de production n°2 est à la disposition du réseau public national.

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

PENLY

[Arrêt pour visite décennale et rechargement en combustible du réacteur 1](#)

ASN - Publié le 02/08/2023

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Penly a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible le 2 octobre 2021, pour atteindre à nouveau sa puissance nominale le 21 juillet 2023.

(...)

La durée de cet arrêt, initialement estimée à un peu plus de 4 mois, a été prolongée du fait de la réalisation de travaux non prévus sur l'installation, dont notamment :

- la réalisation d'examen non destructifs sur des soudures des tronçons de tuyauteries des circuits RIS et RRA afin de rechercher la présence de fissuration par corrosion sous contrainte ;
- la réalisation d'opérations de remplacement de tronçons de tuyauteries du circuit RIS.

Seize événements significatifs impliquant la sûreté ont été déclarés à l'ASN au cours de l'arrêt ainsi que **deux événements significatifs impliquant la radioprotection.**

(...)

CHINON

[Arrêt programmé pour maintenance du réacteur n°2](#)

Publié le 04/08/2023

Vendredi 4 août 2023 à 0h50, les équipes de la centrale de Chinon ont déconnecté l'unité de production n°2 du réseau électrique national.

Cet arrêt programmé, appelé "arrêt pour simple rechargement" permet de renouveler une partie du combustible et de réaliser environ 4000 activités planifiées.

L'unité de production n°1 est en arrêt programmé dans le cadre de sa 4ème visite décennale depuis le 7 février dernier.

L'unité de production n°3 est en arrêt programmé pour maintenance dans le cadre de sa visite partielle depuis le 2 mai 2023

L'unité de production n°4 est connectée au réseau d'électricité.

BLAYAIS

[Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 3](#)

ASN - Publié le 10/08/2023



Réseau Sortir du nucléaire

Le réacteur 3 de la centrale nucléaire du Blayais a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible le 22 juin 2023 pour atteindre à nouveau sa puissance nominale le 2 août 2023.

(...)

Dans le cadre de cet arrêt, l'ASN a procédé à deux inspections, dont une inopinée. Ces inspections portaient sur le respect des exigences en matière de qualité des activités de maintenance, de sûreté, de radioprotection, de protection de l'environnement et la maîtrise des changements d'état du réacteur en phase de redémarrage.

Durant l'arrêt, quatre événements significatif relatif à la sûreté ont été déclarés, dont un classé au niveau 1 sur l'échelle INES. Ce dernier concerne le non-respect des règles générales d'exploitation pour la réalisation d'essais périodiques. Un événement significatif relatif à la radioprotection, classé au niveau 0 sur l'échelle INES, a également été déclaré.

(...)

PALUEL

[Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 3](#)

Publié le 11/08/2023

Le réacteur 3 de la centrale nucléaire de Paluel a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible le 28 avril 2023, pour atteindre à nouveau sa puissance nominale le 11 août 2023.

Les principales activités réalisées par l'exploitant à l'occasion de cet arrêt et contrôlées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont été les suivantes :

- le déchargement et le rechargement du combustible,
- la maintenance et le contrôle de divers matériels et organes de robinetterie,
- la maintenance et le contrôle des groupes électrogènes de secours à moteur diesel,
- la mise en œuvre de mesures de résorption de certains écarts de conformité,
- l'intégration de diverses modifications visant à améliorer la sûreté des installations,
- la réalisation d'examen non destructifs sur des soudures des tronçons de tuyauterie des circuits RIS et RRA, à la suite de la découverte du phénomène par corrosion sous contrainte affectant ces tuyauteries.

Trois événements significatifs pour la sûreté ont été déclarés à l'ASN au cours de l'arrêt, dont un classé au niveau 1 sur l'échelle INES [3]. Deux événements significatifs relatifs à la radioprotection, classés au niveau 0 sur l'échelle INES, ont également été déclarés.

En complément des dossiers techniques qu'elle a contrôlés, l'ASN a procédé à six inspections, dont quatre inopinées

(...)

Les consultations du public en cours

[Projet de décision de l'ASN relatif aux opérations de reconditionnement et de reprise des déchets et d'assainissement de la zone à production possible de déchets nucléaires du Parc aux Ajoncs de l'installation nucléaire de base n° 38, située sur le site de la Hague](#)

Consultation du 11/07/2023 au 01/09/2023

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives

L'ASN a instruit, conformément à l'article R. 593-70 du code de l'environnement, la demande d'accord d'Orano Recyclage, concernant les opérations de fin de reprise et de conditionnement des déchets (RCD) et d'assainissement de la parcelle appelée « Parc aux Ajoncs » (PAA), située dans le périmètre de l'installation nucléaire de base (INB) 38 sur le site de La Hague. Cette demande s'inscrit dans le cadre des activités de démantèlement de l'INB 38 et dans celui du projet d'implantation de la future piscine d'entreposage centralisé de combustibles usés (PEC) d'EDF.



Réseau Sortir du nucléaire

Le PAA est une parcelle d'environ 22 000 m² de la partie ouest de l'INB 38, constituant une aire extérieure d'entreposage de déchets. C'est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ; elle est considérée comme nécessaire à l'exploitation de l'INB 38. L'incendie, en 1981, d'un silo voisin contenant des déchets radioactifs, est à l'origine de cette aire d'entreposage de divers déchets contaminés (ferrailles, gravats, terres et végétaux). Entre 1994 et 1995, d'autres ferrailles et terres très faiblement actives y ont également été entreposées. Une première opération de RCD en 2015 a permis l'évacuation de l'essentiel des ferrailles.

Les opérations de RCD et d'assainissement du PAA envisagées ont pour but de retirer les derniers déchets et des terres qui le nécessitent pour permettre, in fine, un usage sans contrainte de cette parcelle. Afin d'obtenir l'accord de l'ASN pour réaliser ces opérations, Orano Recyclage a lui transmis, le 1er décembre 2021 le plan de gestion des sols du PAA. Il comporte la caractérisation radiologique et chimique initiale du terrain, la présentation détaillée des objectifs et des modalités techniques envisagées pour l'assainissement, ainsi que les contrôles finaux devant permettre de vérifier l'atteinte des objectifs proposés. Orano a apporté des compléments satisfaisants au cours de l'instruction. Le scénario d'assainissement retenu permet un usage industriel du site, et précise les modalités de gestion des terres excavées selon leurs caractéristiques. D'après ce même scénario, une utilisation agricole de type production maraîchère pourrait y être possible.

L'ASN estime que les modalités d'assainissement retenues par Orano recyclage sont satisfaisantes.

[Projet de décision de l'ASN relatif aux opérations de reconditionnement et de reprise des déchets et d'assainissement de la zone à production possible de déchets nucléaires - INB 38.pdf \(PDF - 104,86 ko\)](#)

[Mise à participation du public pour le projet de mise en service du réacteur EPR de Flamanville \(INB 167\)](#)

Consultation du 05/06/2023 au 15/09/2023

La création du réacteur EPR de Flamanville (installation nucléaire de base 167 - Flamanville 3) a été autorisée par le décret n° 2007-534 du 10 avril 2007.

En application de l'article R. 593-30 du code de l'environnement, EDF a adressé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sa demande d'autorisation de mise en service du réacteur le 4 juin 2021.

Toute information pertinente complémentaire, notamment en ce qui concerne la procédure administrative mise en œuvre, peut être sollicitée auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, autorité compétente pour prendre la décision, par voie électronique à l'adresse info@asn.fr, ou dans ses locaux, 15 rue Louis-Lejeune - CS 70013 - 92541 Montrouge Cedex - sur prise de rendez-vous au 01 46 16 42 74.

Le dossier sur support papier peut être consulté sur demande et sur rendez-vous préalable auprès de la préfecture de la Manche (au 02 33 75 47 39), qui coordonne la mise à disposition dans ses locaux, dans les sous-préfectures, dans l'espace France Services de la commune des Pieux et en mairie de Flamanville.

Les observations et propositions du public peuvent être formulées sur le site Internet de l'ASN pendant la durée de la consultation. Le projet étant soumis à évaluation environnementale, l'avis de l'Autorité environnementale, le mémoire d'EDF en réponse à cet avis et les avis des collectivités territoriales concernées par le projet sont également consultables sur le site Internet de l'ASN.

L'ASN prendra en compte les observations et propositions du public dans le cadre de l'instruction en cours de la demande de mise en service de l'installation. Dans le cas où elle envisagerait de donner une suite favorable à cette demande, elle prévoit de consulter le public sur son projet de décision autorisant la mise en service.



Réseau Sortir du nucléaire

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 02/08/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[Intervention notable remplacement des cannes chauffantes du pressuriseur \(RCCP\) concernant le réacteur n°1 de Belleville-sur-Loire](#)
[INSSN-DEP-2023-0303.pdf \(PDF - 343.25 Ko \)](#)

Inspection du 01/08/2023

Centrale nucléaire du **Bugéy** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.6.2 – Incendie](#)
[INSSN-LYO-2023-0381.pdf \(PDF - 528.04 Ko \)](#)

Inspection du 01/08/2023

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspection de chantiers pendant la visite décennale du réacteur 2](#)
[INSSN-BDX-2023-0010.pdf \(PDF - 198.18 Ko \)](#)

Inspection du 31/07/2023

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection-thème- conformité des activités réalisées au cours de l'arrêt du réacteur n° 3 \(3P2623\)](#)
[INSSN-CAE-2023-0226.pdf \(PDF - 188.61 Ko \)](#)

Inspection du 28/07/2023

Centrale nucléaire de **Saint-Alban** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[R.5.9.1 - Visite partielle du réacteur 1 - Inspection pré-divergence](#)
[INSSN-LYO-2023-0919.pdf \(PDF - 206.79 Ko \)](#)

Inspection du 27/07/2023

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection de chantier sur l'arrêt pour remplacement des coudes RIS du réacteur 1](#)
[INSSN-STR-2023-0830.pdf \(PDF - 225.97 Ko \)](#)

Inspection du 27/07/2023

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection sur l'élaboration et le respect de la documentation d'exploitation et de maintenance](#)
[INSSN-CAE-2023-0197pdf.pdf \(PDF - 172.15 Ko \)](#)

Inspection du 27/07/2023

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.6.2 - Incendie et explosion](#)
[INSSN-LYO-2023-0413.pdf \(PDF - 527.54 Ko \)](#)

Inspection du 27/07/2023

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.6.4 Autres agressions – Chute de charges](#)
[INSSN-LYO-2023-0920.pdf \(PDF - 490.62 Ko \)](#)

Inspection du 27/07/2023

Installation TU 5 et W Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Maîtrise des risques non radiologiques](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[INSSN-LYO-2023-0494.pdf \(PDF - 205.86 Ko \)](#)

Inspection du 26/07/2023

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** Réacteurs de 1600 MWe - EDF

[Essais de démarrage – préparation – phase de requalification à chaud dite « ERE 023 »](#)

[INSSN-CAE-2023-0162.pdf \(PDF - 125.59 Ko \)](#)

Inspection du 25/07/2023

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Préparation de l'arrêt visite périodique n° 26 réacteur 1](#)

[INSSN-CHA-2023-0271.pdf \(PDF - 230.75 Ko \)](#)

Inspection du 15/07/2023 au 16/07/2023

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspection renforcée dans le domaine de l'environnement dans le cadre du 4ème réexamen périodique des réacteurs de la centrale de Dampierre-en-Burly](#)

[INSSN-OLS-2023-0745.pdf \(PDF - 1.15 Mo \)](#)

(33 pages)

Inspection du 11/07/2023

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Prévention des pollutions et des nuisances](#)

[INSSN-STR-2023-0847.pdf \(PDF - 278.43 Ko \)](#)

Inspection du 11/07/2023 au 12/07/2023

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[maîtrise des configurations des circuits](#)

[INSSN-LIL-2023-0340.pdf \(PDF - 130.43 Ko \)](#)

Inspection du 05/07/2023 au 06/07/2023

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.6.5. Organisation et moyens de crise](#)

[INSSN-LYO-2023-00396.pdf \(PDF - 296.76 Ko \)](#)

Inspection du 04/07/2023 au 05/07/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[R 9.9 « Fournisseurs »](#)

[INSSN-LYO-2023-0571.pdf \(PDF - 498.62 Ko \)](#)

Inspection du 30/06/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[R.1.6 Elaboration et respect de la documentation d'exploitation et de maintenance](#)

[INSSN-DCN-2023-0286.pdf \(PDF - 521.75 Ko \)](#)

Inspection du 28/06/2023

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Exploitation -installations de reprise - de conditionnement déchets silo 130.](#)

[INSSN-CAE-2023-0909.pdf \(PDF - 172.79 Ko \)](#)

Inspection du 20/06/2023

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF



Réseau Sortir du nucléaire

[Maîtrise du vieillissement dans le cadre des 4èmes visites décennales
INSSN-BDX-2023-0002.pdf \(PDF - 174.20 Ko \)](#)

Inspection du 15/06/2023

Services centraux d'EDF Direction - EDF

[CODEP-DCN-2023-045639 : lettre de suite de l'inspection de l'Unité d'ingénierie et d'exploitation
\(UNIE\) du 15 juin 2023 sur le thème de la maintenance
INSSN-DCN-2023-0285.pdf \(PDF - 830.39 Ko \)](#)

Inspection du 24/05/2023 au 06/07/2023

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspections de chantiers de l'arrêt pour visite partielle du réacteur n°3
INSSN-CAE-2023-0225.pdf \(PDF - 210.90 Ko \)](#)

Inspection du 30/01/2023 au 01/08/2023

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspections de chantiers lors de l'arrêt pour visite décennale du réacteur n° 2
INSSN-OLS-2023-0748.pdf \(PDF - 477.10 Ko \)](#)

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-DCN-2023-039392](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 31 juillet 2023 autorisant Electricité de France à **modifier de manière notable les installations, les éléments ayant conduit à l'autorisation de mise en service et les modalités d'exploitation** autorisées des centrales nucléaires de **Dampierre** (INB n° 84 et n° 85), de **Gravelines** (INB n° 96, n° 97 et n° 122) et du **Tricastin** (INB n° 88).

[Décision n° 2023-DC-0765](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 juillet 2023 **modifiant la décision n° 2016-DC-0554** de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 mai 2016 **relative au réexamen de la sûreté de l'installation nucléaire de base n° 116 dénommée « usine UP3-A »**, exploitée par AREVA NC dans l'établissement de **La Hague** (département de la Manche)

[Décision n° CODEP-CAE-2023-044401](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 02 août 2023 **donnant accord à EDF pour procéder aux opérations de recherche de criticité puis de divergence du réacteur n°3** de la centrale nucléaire de **Paluel** (INB no 114) à l'issue de son arrêt pour maintenance et rechargement en combustible n°3P26

[Décision n° 2023-DC-0764](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 juin 2023 fixant à Électricité de France (EDF) des **prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire du Tricastin au vu des conclusions du quatrième réexamen périodique du réacteur n°1** de l'INB n° 87 et modifiant la décision n° 2011-DC-0227 du 27 mai 2011 et la décision n° 2015-DC-0494 du 27 janvier 2015 de l'Autorité de sûreté nucléaire